

MOBILITÉ DOUCE

1^{ER} SEPTEMBRE 2023

ETAT GÉNÉRAUX
DES MOBILITÉS



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

OFFICE CANTONAL DES TRANSPORTS
DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DES MOBILITÉS

11.09.2023 Page 1

CADRE LÉGISLATIF

- Loi sur la mobilité douce (H 1 80 – LMD)
 - Définit la planification et le **développement du réseau de mobilité douce** via le plan d'action de la mobilité douce
- Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE – H 1 21)
 - Règles d'exploitation du réseau routier sur le canton, ceinture urbaine et **priorisation modale par zones** (mobilité douce et transports publics dans l'hypercentre et les centres urbains)
- Loi ouvrant un crédit d'étude de 20 150 000 francs pour le développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal en complément des voies vertes (L13061)
 - Etudes** jusqu'à l'autorisation de construire de **12 axes forts vélos** cantonaux en vue de leur réalisation
- Loi fédérale sur les voies cyclables (LFVC)
 - Impose aux cantons de **planifier et de réaliser des réseaux de voies cyclables** pour les déplacements quotidiens et les loisirs et de **concerter** avec les associations
- Loi fédérale sur le fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (LFORTA)
 - Co-financement fédéral** de projets d'aménagements pour la mobilité douce



LA MOBILITÉ DOUCE EN CHIFFRES



39%

De part modale marche



8%

De part modale vélo

6'700

vélos/jour sur la
voie verte Eaux-
Vives – Annemasse



LA MOBILITÉ DOUCE EN CHIFFRES

1'400 km

Aménagements cyclables et de voiries favorables au vélo sur le canton

~ 50%

de l'ensemble des routes du canton favorables à la pratique du vélo

~ 48'200

places vélos sur le canton

~ 23'440

places vélos en Ville de Genève

~ 3'360

places en ouvrages
(Vélostations ou parking)



PARTIES PRENANTES

COMMANDITAIRES

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat

GOUVERNANCE

- Services de l'Etat (urbanisme, environnement, projet d'agglomération, agriculture et nature, autorisation)
- Communes
- Confédération

PRESTATAIRES

- Donkey Republic (prestataire de service de la concession Vélopartage)
- Genèvevroule
- Pédibus
- SuisseMobile

CONSULTATION / CONCERTATION

- Associations

PARTIES PRENANTES

COMMANDITAIRES

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat

GOUVERNANCE

- Services de l'Etat (urbanisme, environnement, projet d'agglomération, agriculture et nature, autorisation)
- Communes
- Confédération

PRESTATAIRES

- Donkey Republic (prestataire de service de la concession Vélopartage)
- Genèvevroule
- Pédibus
- SuisseMobile

CONSULTATION / CONCERTATION

- Associations

Conseil des
déplacements

Groupe technique
MD

PARTIES PRENANTES

Art 13 et 14 LALCR / Art 11 RALCR

Le conseil des déplacements est associé aux travaux stratégiques liés au domaine de la mobilité. Il émet un avis à la demande du département ou formule des propositions sur les questions importantes intéressant le domaine de la circulation.

Il se compose de 12 membres représentant les organismes faïtiers intéressés aux questions de la mobilité :

- 4 personnes désignées par le Groupement transports et économie
- 4 personnes désignées par la Coordination transports
- 4 personnes désignées par le Conseil d'Etat

Conseil des
déplacements

Groupe technique
MD

PARTIES PRENANTES

Groupe technique mobilité douce

Le groupe technique mobilité douce est inscrit dans le plan d'actions de la mobilité douce. Groupe volontairement restreint, il a vocation à échanger sur des projets précis afin d'anticiper les éventuels problèmes techniques liés aux aménagements proposés en amont des demandes d'autorisations de construire.

Il se compose de 7 associations actives dans la défense des intérêts des modes doux :

- Association pour le bien des aveugles et malvoyants (ABA)
- Actif trafic
- ATE Genève
- Pro Vélo Genève
- TCS
- Mobilité piétonne
- Handicap architecture urbanisme

Conseil des déplacements

Groupe technique MD

OBJECTIFS DU PRÉCÉDENT PLAN D' ACTIONS

- Planifier un **réseau cyclable continu et sécurisé**
- Travailler avec une vision trans-cantonale et **transfrontalière**
- Améliorer l'offre en **stationnement vélo**
- Mettre en œuvre la **LMCE**
- Promouvoir la **complémentarité** entre TC et MD
- Sensibiliser au **respect des règles**
- **Promotion** de la pratique
- Améliorer la **gouvernance** et le **dialogue**



PAMD 2019-2023 : PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



Promotion et nouveaux services :
Vélopartage, le système de vélo en
libre service genevois



4 nouvelles vélostations dans les gares
du Léman Express



Signalisation vélo sur les axes
pénétrants du canton

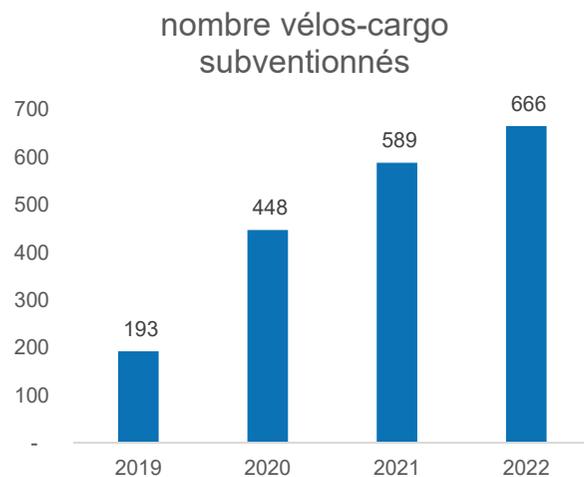


Liaisons continues : aménagement cyclable sur
l'avenue Pictet de Rochemont et autour de la rade



PAMD 2019-2023 : PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

- **70 km** de routes sécurisées pour les cyclistes
- **Concertation renforcée** avec les associations
- **17'489 vélos à assistance électrique subventionnés** entre 2010 et 2018
- Succès du **subventionnement des vélo-cargos**



INFRASTRUCTURES PLANIFIÉES MOBILITÉ DOUCE

Projets mobilités douces

1	Requalification Route de Lausanne (section Bellevue - Genthod)	2024
2	Création de pistes cyclables sur la route de Jussy, entre le hameau de l'Avenir et la route de Compois	2026
3	Passerelle piétonne pont du Mont-Blanc	2026
4	Façade sud aéroport - Aménagement des espaces publics et mobilité douce : Promenade des Parcs	2027
5	Aménagements cyclables Pont de Peney, routes d'Aire-la-Ville et du Bois-de-Bay	2027
6	Sécurisation des modes doux sur le chemin du Bois-Fromager	2027
7	Prolongement piste cyclable bidirectionnelle Route du Mandement	2027
8	Aménagements mobilité douce : Routes de Bois-Chatton - Collex - Fayards - Vireloup	2027/28
9	Réalisation de pistes cyclables sur l'avenue de Thônex	2028
10	Maillage mobilité douce des 3 Chênes	2028
11	Création d'aménagements cyclables sur la Route de Choulex	2028
12	Réaménagement de la route de Colovrex	2028
13	Création de pistes cyclables bidirectionnelles sur la route de Presinge	2028

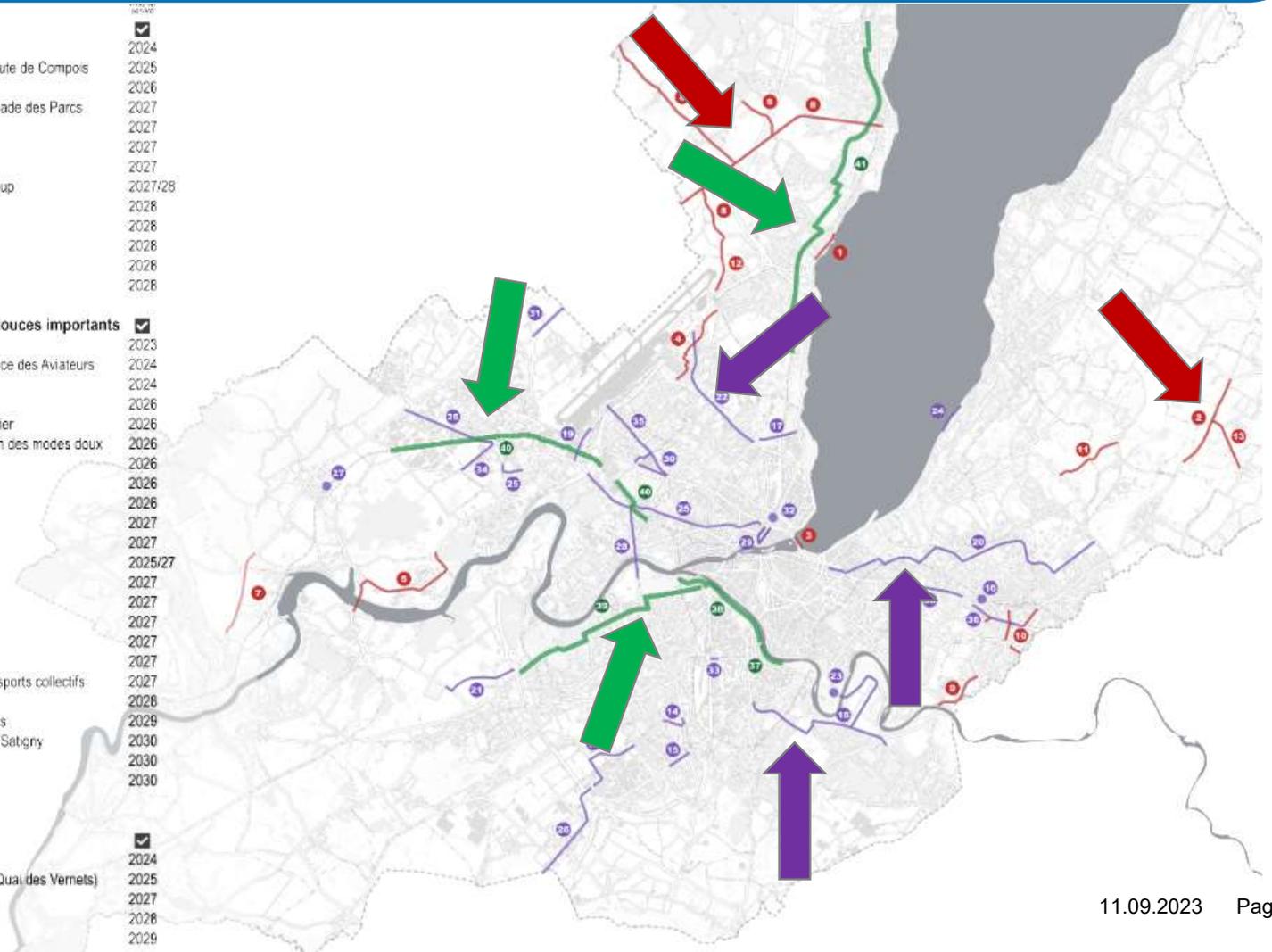
Projets transports collectifs ou routiers avec aménagements de mobilités douces importants

14	Extension tramway Palettes - Plan-les-Ouates	2023
15	Insertion de bandes cyclables sur la route de S-Julien entre la route du Camp et la place des Aviateurs	2024
16	Pont de la Seymaz	2024
17	Ceinture urbaine - Avenue de la Paix	2026
18	BHNS* Carouge - Grands-Esserts - Veyrier - Carouge & ligne urbaine Champel - Veyrier	2026
19	Requalification de la route de Pré-Bois : priorisation transports collectifs et sécurisation des modes doux	2026
20	BHNS* axe Frontenex - Belle-Terre	2026
21	Boulevard des Abarois	2026
22	Extension tramway Grand-Saconnex - Ferney	2026
23	Passerelle Bout du Monde sur l'Arve	2027
24	Requalification Quai de Cologny	2027
25	BHNS* Genève - Vernier - ZIMEYSAVER	2025/27
26	Extension tramway Plan-les-Ouates - Perly - St-Julien	2027
27	Aménagement du parvis de la gare de Satigny	2027
28	Requalification de l'avenue de l'Ain	2027
29	Déplacement tram Terreaux-du-Temple & réaménagement du boulevard James Fazy	2027
30	Ceinture urbaine - section Louis Casai - Pailly - Meyrin	2027
31	Réaménagement de l'avenue A.-F. Dubois en faveur des mobilités douces et des transports collectifs	2027
32	Fermeture de la place Cornavin et aménagements modes doux	2028
33	Requalification de l'avenue de la Praille pour les modes doux et les transports collectifs	2029
34	Barreau routier du plateau de Montfleury : mesure d'accompagnement sur la route de Satigny	2030
35	Requalification de l'avenue Louis Casai	2030
36	Requalification des routes de Chêne et Genève	2030

*BHNS : Bus à haut niveau de service

Voies vertes

37	Voie verte d'agglomération du Grand Genève (section Carouge)	2024
38	Voie verte d'agglomération du Grand Genève (section Genève : Quai Cheval Blanc - Quai des Vernets)	2025
39	Voie verte Bernex - parc agro-urbain - Bois de la Bâtie	2027
40	Voie verte d'agglomération du Grand Genève (Rive droite)	2028
41	Voie verte Versoix - Pregny-Chambésy	2029



MESURES LMCE

UNE CEINTURE URBAINE MISE EN SERVICE 2023



Priorité aux transports collectifs et à la mobilité douce dans l'hypercentre (zone I) et les centres urbains (zones II).

- U cyclable
- Pacification des quartiers (zones de modération)
- Aménagement de l'avenue Pictet de Rochemont

ECHECS ET FREINS

- Retards récurrents dans la réalisation des projets
 - Contraintes environnementales et foncières fortes
 - Arbitrages nécessaires entre différentes politiques publiques (mobilité, environnement, urbanisme)
 - Recours
- Offres peinant à trouver leur public
 - Les vélostations du Léman Express sont peu utilisées
- Incivilités croissantes
 - Non respect des règles de circulation par et envers les cycles (feux, circulation sur les trottoirs, sas vélos...)
 - Cohabitation entre les modes



Exemple d'une vélo station peu fréquentée (Pont Rouge)

NOS QUESTIONNEMENTS

- Comment concilier enjeux de mobilité et enjeux environnementaux?
 - Préservation des terrains agricoles (surfaces d'assolement)
 - Problématique de la gestion de l'eau, des arbres
- Comment gérer la pression sur les espaces à disposition limités et en assurer la redistribution ?
 - Un espace public limité, majoritairement dédié à la voiture et convoité par les autres modes de transports
 - Non respect des aménagements de mobilité douce par les autres usagers : livraisons, deux-roues motorisés, stationnement
 - Traitement des discontinuités des aménagements de mobilité douce
- Quelle cohabitation possible entre les modes de déplacement?
- Comment améliorer l'utilisation des vélostations ?
- Quels outils pour mieux maîtriser les plannings de réalisation, en particulier les recours ?
- Quelles pistes pour améliorer le partage des aires de circulation?
- Quel développement de services de mobilité partagée?